

CHAPITRE 15

LA FORMATION CONTINUE

Dans une société mouvante et en crise comme la nôtre, il y a de multiples raisons de poursuivre ses études après l'obtention de son diplôme:

a) Augmenter l'éventail de ses connaissances

Nous attirons particulièrement l'attention sur l'importance et l'avantage de connaître plusieurs langues. La connaissance des deux langues nationales principales constitue un atout essentiel (dans la région bruxelloise, un examen de néerlandais très poussé doit être réussi pour accéder aux emplois publics de haut niveau).

D'une manière générale, et surtout à l'étranger, la connaissance de l'anglais apparaît tout aussi indispensable.

b) Accéder à une spécialisation

c) Améliorer l'efficacité de son bureau (gestion d'entreprise, informatique, etc.)

d) Viser une carrière d'enseignant

Par la loi du 18 février 1977, l'enseignement de l'architecture se trouve être de niveau universitaire.

Mais l'architecte diplômé n'est paradoxalement pas porteur des titres requis pour enseigner, au titre de chargé de cours nommé ou de professeur dans un institut supérieur d'architecture, sauf s'il obtient une reconnaissance de notoriété professionnelle.

Son diplôme, sauf autorisation spéciale accordée par l'Université, ne lui permet pas non plus d'entreprendre un doctorat qui ouvrirait la voie au professorat, le titre de docteur étant réservé à ceux qui sont au préalable licenciés ou ingénieurs-civils ; il doit donc acquérir une licence complémentaire (ou année probatoire) avant d'entreprendre un doctorat.

Sans titre requis, l'architecte ne peut actuellement être que chef de travaux ou assistant nommé ou chargé de cours à titre temporaire.

e) Et plus simplement, se tenir informé de l'évolution technique et professionnelle de son métier

Il faut savoir que d'autres professions libérales protégées (telle que celle d'expert-comptable par exemple) imposent à leurs membres une durée minimale annuelle de formation continuée agréée. Cette exigence existe déjà pour les architectes dans plusieurs pays étrangers.

Un conseil

Nous vous conseillons de vérifier auprès du Ministère de l'Emploi et du Travail si la formation que vous souhaitez suivre est bien agréée.

De même si vous disposez du droit d'utiliser les chèques-formation, informez-vous auprès de la cellule chèques-formation afin de savoir si la formation qui vous intéresse est bien agréée "chèques-formation" (voir chapitre 13, Les aides). Cette cellule vous transmettra la liste des Opérateurs participant au dispositif chèques-formation.

Voici une liste non limitative des possibilités de formation continuée qui vous sont offertes :

A. EN BELGIQUE

1- Cycle de formation complémentaire organisé par le Conseil National de l'Ordre des Architectes :

Il s'agit d'un programme modulaire complet de 124 heures couvrant l'ensemble des aspects nécessaires ou utiles à la pratique professionnelle de l'architecte. Il est sanctionné par un certificat de participation et est organisé dans 3 centres en Communauté française : Bruxelles, Charleroi et Liège. Ce cycle de formation (lancé en 2001) est gratuit pour les stagiaires et les maîtres de stage qui s'inscrivent pour le centre de Bruxelles et moyennant le versement d'une caution de 65 €. Celle-ci est remboursée à condition d'avoir suivi le cycle régulièrement.

Pour les stagiaires et les maîtres de stage s'inscrivant dans les centres de Liège et Charleroi, cette formation peut-être payée grâce aux Chèques Formation de la Région wallonne.

Pour tout renseignement complémentaire :

- Formation-PME / Madame Vinciane Laroche
Tél. : 04/229.84.22 – Courriel : vinciane.laroche@formation-pme.be
- CNOA : <http://www.OrdredesArchitectes.be> - Courriel: secretariat@OrdredesArchitectes.be

2- Universités accordant une licence complémentaire aux porteurs du diplôme d'architecte :

a) Arlon :

- **Fondation Universitaire Luxembourgeoise** (régime linguistique français ou allemand)
FUL
Département des Sciences et Gestion de l'environnement
Avenue de Longwy 185
6700 ARLON
Tél.: 063/23.08.11 ou 063/23.08.97
Courriel : accueil@ful.ac.be
Site : <http://www.ful.ac.be>

b) Bruxelles :

- **ULB** (régime linguistique français)
Avenue Franklin Roosevelt, 50
1050 BRUXELLES
Tél. : 02/650.36.36 ou 650.46.10
Courriel : etudes@ulb.ac.be
Site : <http://www.ulb.ac.be>
Faculté des Sciences appliquées/ Ecole Polytechnique.
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du territoire.
- **VUB** (régime linguistique néerlandais)
Campus de la Plaine des Manœuvres
Avenue de la Plaine, 2 Bâtiment M
1050 BRUXELLES
Tél.: 02/629.21.11.ou 02/629 21 35
Courriel : infovub@vub.ac.be
Site : <http://www.vub.ac.be>
Faculté des Sciences appliquées.

c) Gand :

- **RUG** (régime linguistique néerlandais)
Sint-Pietersnieuwstraat 25B
9000 GAND
Tél.: 09/264.31.11 ou 09/264 70 00
Courriel : acs@ugent.be
Site : www.ugent.be
Institut Supérieur d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire.

d) Liège :

- **ULg Université de l'Etat** (Régime linguistique français)
Place du 20 août 9
4000 LIEGE
Tél. : 04/366.21.11
Courriel : info.etudes@ulg.ac.be
Site : <http://www.ulg.ac.be>
Faculté des Sciences Appliquées.

e) Louvain :

- **KUL** (régime linguistique néerlandais)
Kasteelpark Arenberg, 1
3001 HEVERLEE
Tél.: 016/32.13.50
Fax : 016/32.19.82
Courriel : info@ftw.kuleuven.ac.be
Site : <http://www.kuleuven.ac.be>
Faculté des Sciences Appliquées.
Centre d'Etudes sur la conservation du patrimoine architectural et urbain du Collège d'Europe.

f) Louvain-la-Neuve :

- **UCL** (régime linguistique français)
Bâtiment Vinci
Place du Levant 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/47.21.12
Fax : 010/47.45.79
<http://www.ucl.ac.be>
Faculté des Sciences appliquées (orientation architecture ou urbanisme et développement territorial)

Cycle d'études postgrades et Master européen en collaboration avec les Ecoles Polytechniques de Lausanne et de Milan, les Ecoles d'Architecture de Toulouse et Montpellier, l'Université Laval à Québec et par l'Architectural Association School of Architecture de Londres
Tél. : 010/47.21.42
Fax : 010/47.21.50
<http://www.climat.arch.ucl.be>

g) Wilrijk :

- **Rijks Universitair Centrum Antwerpen (RUCA)** (régime linguistique néerlandais)
Universiteitsplein 1
2610 WILRIJK
Tél.: 03/820.20.20
Fax: 03/820.22.49
Courriel : info@uams.be
Site : <http://www.ruca.ua.ac.be/>

3- Etudes de post-graduat organisées dans les Instituts supérieurs d'Architecture :

a) Anvers :

- **Hogeschool Antwerpen** (régime linguistique néerlandais)
Section sauvegarde des monuments
Henry van de Velde-instituut
Mutsaertstraat 31
2000 ANTWERPEN
Tél. : 03/205.61.70
Fax: 03/226.04.11
Site: <http://www.ontwerpwetenschappen.be/>

b) Bruxelles (Ixelles) :

- **A.S.B.L. Architecture, Urbanisme et Coopération- Centre d'Etude de La Cambre**
(l'Institut Supérieur d'Architecture de l'Etat) – La Cambre
Place E. Flagey 19
1050 BRUXELLES
Tél. : 02/640.96.96
Fax : 02/647.46.55
<http://www.lacambre-archi.be>
Courriel : marc.gosse@lacambre-archi.be

c) Bruxelles (Saint Gilles) :

- **Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine**
Cours du soir (régime linguistique français) ISURU.
Rue de la Victoire 177
1060 BRUXELLES
Tél.: 02/537.34.96

d) Bruxelles (Schaerbeek) :

- **WENK** - Hogeschool voor Wetenschap en Kunst (régime linguistique néerlandais)
Paleizenstraat 65-67
1030 BRUXELLES
Tél.: 02/242.00.00
Fax: 02/245.14.04
Courriel: info@archb.sintlucas.wenk.be
Site: www.wenk.be

e) Gand :

- **Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme de la Ville de Gand** (régime linguistique néerlandais) SHIAS (Rem.: il n'organise plus les études d'architecture).
Academiestraat 3
9000 GENT
Tél.: 09/223.81.02 ou 09/225.20.32
- **Sint-Lucas Architectuur-WENK** (Hogeschool voor Wetenschap en Kunst)
Hoogstraat 51
9000 GENT
Tél.: 09/225.10.00
Fax : 09/225.80.00
Courriel : info@archg.sintlucas.wenk.be
Site : <http://www.architectuur.sintlucas.wenk.be> ou www.wenk.be

f) Liège :

- **Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard** de la Ville de Liège
Rue Saint-Gilles 33
4000 LIEGE
Tél. 04/221.79.00
Fax : 04/221.79.20
Courriel : info@archi-lombard.ulg.ac.be
Site : <http://www.archi-lombard.ulg.ac.be>
- **Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie-Liège** (ISA SLW)
Boulevard de la Constitution, 41
4020 LIEGE
Tél. 04/341.81.11
Fax : 04/341.81.13
Site : <http://www.saint-luc.org>
Courriel: architecture@saintluc.com

4- Formations Diverses

- a) **C.I.Fo.P.** (Centre Inter-universitaire de Formation Permanente) en collaboration avec le Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail.
Avenue Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI
Tél. : 071/65.48.30
Fax : 071/32.86.76
Courriel : cifop@cifop.be
Site : www.cifop.be
- b) **Info Bois**
Centre interfédéral d'information sur le Bois (ASBL Bois)
Galerie du Centre, Bloc 1 (5^{ème} étage)
Rue des Fripiers, 15-17
1000 BRUXELLES
Tél.: 02/219.28.32
Fax.: 02/229.32.67
<http://www.bois.be>

c) Institut de Formation Permanente pour les classes moyennes et les Petites et Moyennes Entreprises (IFPME) qui coordonne les activités des centres de formation des classes moyennes :

Nous vous conseillons de vous informer sur les formations proposées par ces centres. Celles-ci sont en effet très diversifiées, couvrant de multiples domaines. De plus, les cours dispensés dans ces centres évoluent régulièrement.

Les centres de formation

• REGION BRUXELLOISE

Entité territoriale de Bruxelles

INFAC

Rue Stalle 292 bis
1180 BRUXELLES
Tél.: 02/370.60.40
INFOBO
Rue de stalle, 292
1180 BRUXELLES
Tél.: 02/376.07.57

• REGION WALLONNE

Entité territoriale de Namur

FormatPME – Wavre (agrée chèque-formation)

Rue Charles Jaumotte, 7
1300 WAVRE
Tél.: 010/41.95.82
Fax : 010/41.95.73
Courriel : formatpme.wavre@ifpme.be
Site : <http://www.wavre.com/commune/enseignement/crepac.asp>

FormatPME - Namur (agrée chèque-formation)

Rue Henri Lemaître, 69
5000 NAMUR
Tél.: 081/74.32.14
Fax : 081/73.62.14
Site : www.ifpme.be

Centre de formation PME de Dinant (agrée chèques-formation)

Rue Fétis, 61 –Site Remacle
5500 BOUVIGNES
Tél.: 082/21.35.80
Fax : 082/22.79.01
Site : www.ifpme.be

Centre luxembourgeois de Formation PME (agrée chèques-formation)

Rue de la Scierie, 32
6800 LIBRAMONT
Tél.: 061/22.33.36
Fax : 061/22.53.82
Courriel : lux@ifpme.be
Site : www.ifpme.be

Entité territoriale de Liège

Centre Vervietois de formation permanente pour les PME

Rue de Limbourg, 37
4800 VERVIERS
Tél.: 087/32.54.54
Fax : 087/33.64.60
Site : www.cfpme-verviers.be

Formation PME – Liège (agr   ch  ques-formation)

Rue du Ch  teau Massart, 70
4000 LIEGE
T  l.: 04/229.84.20
Fax : 04/229.84.49
Courriel : chef.entreprise@formation-pme.be
Site : www.formation-pme.be

Formation PME Huy-Waremme

Rue Rioul 15
4500 HUY
T  l : 085/27 13 40
Fax : 085/27 13 49
Site : www.formation-pme.be

Centre de Formation germanophone

Limburger Weg, 2
4700 EUPEN
T  l.: 087/59.39.89

Entit   territoriale du Hainaut

IFAPME

Boulevard Audent 14 bte 5
6000 CHARLEROI
T  l.: 071/23.81.38
Fax : 071/23.81.39
Courriel : ifapme@ifampe.be
Site : www.ifapme.be

INFOP (agr   ch  ques-formation)

Rue Milcamps, 3
7100 LA LOUVIERE
T  l.: 064/22.37.20
Fax : 064/28.54.24
Site : www.infop.be

FOCLAM –TOURNAI**Centre de formation permantante des classes moyennes du Hainaut occidentale**

Rue Guillaume Charlier 132
7500 TOURNAI
T  l. : 069/89.11.11
Fax : 069/89.11.12

Centres de formation IFAPME Mons- Borinage - Centre (agr   ch  ques-formation)

Chauss  e de Binche- Impasse Desmet, 1
7000 MONS
T  l.: 065/33.68.86
Fax : 065/84.28.60
Courriel : mons@ifpme.be

FOCLAM

Rue Guillaume Charlier, 132
7500 TOURNAI
T  l.: 069/89.11.11 ou 069/89.11.12
Courriel : foclam@ifpme.be
Site : www.foclam.com

d) Centre d'Etudes Th  atrales    Louvain-La-Neuve

Ferme de Blocry
Place de l'Hocaille 4
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
T  l.: 010/47.22.72 et 47.23.14
Fax : 010/47.22.37
Courriel : bucke@thea.ucl.ac.be
Site : www.thea.ucl.ac.be

- e) **Le Centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » (agrée chèques-formation)**
 Rue Paix-Dieu, 1b
 4540 AMAY
 Tél.: 085/41.03.50
 Fax:085/41.03.80
 Courriel: centre.paixdieu@euronet.be
 Site : <http://dialogue.wallonie.be>
- f) **Comité National d'Action pour la Sécurité et l'Hygiène dans la Construction - CNAC (agrée chèques-formation)**
 rue Sainte Jean 4
 1000 BRUXELLES
 Tél : 02/552.05.00
 Fax : 02/552.05.05
 Courriel : cnac@cnac.be
 Site : www.cnac.be

5- Cours de Langues

Il existe de nombreuses écoles parmi lesquelles nous avons noté:

- a) **Berlitz**
 Avenue Louise 306-310
 1050 BRUXELLES
 Tél.: 02/649.61.75.
<http://www.berlitz.com>
- Rue d'Avroy, 2-4 (agrée chèques-formation)
 4000 LIEGE
 Tél.: 04/223.66.24
- b) **Fondation 9** (sous l'égide de l'U.L.B. et de la Chambre de Commerce et d'industrie de Bruxelles et de la Ville de Bruxelles).
 Avenue Louise 485
 1050 BRUXELLES
 Tél.: 02/627.52.52
 Fax.:02/627.51.00
 Courriel : fondation9@ulb.ac.be
 Site : <http://www.ulb.ac.be/assoc/fondation9>
- c) **Centre de Langues (CLL) (agrée chèques-formation)**
 Site : www.cll.be
- | | |
|--|---|
| <p>CLL Namur
 Rue des Croisiers, 8
 5000 NAMUR
 Tél.: 081/22.30.95
 Courriel : nam@ccl.ac.be</p> | <p>CLL Louvain-La-Neuve
 Voie Cardijn, 8
 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél.: 010/45.10.44
 Courriel : lln@ccl.ucl.be</p> |
|--|---|
- CLL Bruxelles**
 Passage de la Vecquée 17
 1200 BRUXELLES
 Tél. : 02/771.13.20
 Courriel : bru@ccl.ucl.ac.be
- d) **Eurospeak (agrée chèques-formation)**
 Site : www.eurospeak.be
- | | |
|--|---|
| <p>Eurospeak Namur
 Chemin de Vevy Wéron 15
 5000 NAMUR
 Tél.: 081/22.40.76
 Fax : 081/511.95.68
 Courriel : infona@eurospeak.be</p> | <p>Eurospeak Bruxelles
 rue de Stassart 49
 1050 BRUXELLES
 Tél. : 02/511.89.12
 Fax : 02/511.95.68
 Courriel : infobr@eurospeak.be</p> |
|--|---|

- e) **L'organisme public "Carrefour Formation"** peut éventuellement vous donner des adresses d'organismes donnant des cours de langues et des informations sur les formations continuées.
Rue de la limite 2A
1300 WAVRE
Tél. : 010/23.49.00
Fax : 010/24.72.03
Courriel : carrefour.brabant@formabanque.be
Site : www.leforum.be

6- Formations courtes, journées d'études, séminaires

De nombreuses instances, tant publiques que privées organisent des journées d'études ou des cycles de conférences sur de nombreux sujets : CSTC, SRBII, KVIV, associations professionnelles diverses, etc.

B. A L'ETRANGER

Consulter les ouvrages suivants :

- « **Etudes à l'étranger** » publié par l'U.N.E.S.C.O.
Place Fontenoy 7
75352 PARIS
07 SP FRANCE
Tél. : 00(33) 1 45/ 68.03.56./60.
Courriel : bpiweb@unesco.org
Site : <http://www.unesco.org/general/>
Il s'agit d'un répertoire et d'une description des bourses d'études, des stages et des programmes de voyages ainsi que des cours internationaux dans tous les domaines d'études.
- « **Etudier ou enseigner à l'étranger** » : Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté Française de Belgique
rue des Poissonniers 11-13 bte 7
1000 BRUXELLES
Tél. : 02/548.00.70
Fax : 02/548.00.80
Courriel : courrier@mediateurcf.be
Site : www.wbri.be

C. AUTRES ADRESSES UTILES

- **Conseil Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF)** : Informations études, adresses des universités, ...
Rue d'Egmont, 5
1000 BRUXELLES
Tél.: 02/504.92.91
Fax.: 02/502.27.68
Site : <http://www.ciuf.be>
- **CE DIEP** (info études et professions)
Rue Ph. Baucq, 18
1040 BRUXELLES
Tél.: 02/649.14.18
Fax.: 02/649.94.90
Site : <http://www.cediep.be>
- **Carrefour Formation** (conseils, orientation, ... sur les formations)
Madame MARCHAL
Rue des Chartreux, 70A
1000 BRUXELLES
Tél.: 02/502.38.74
Fax.: 02/502.17.89
Courriel : carrefour.formation@bruxellesformation.be
Site : <http://www.bruxellesformation.be>
Bruxelles Formation
rue de Stalle 67
1180 BRUXELLES
Tél.: 02/371.73.00

- **Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP) :**

Site : www.siep.be

SIEP Bruxelles

Rue de la Poste, 109-111

1030 BRUXELLES

Tél. : 02/640.08.32

Fax : 02/646.80.08

Courriel : siep.bxl@siep.be

SIEP Namur

Rue Joseph Saintraint 12

5000 Namur

Tél. : 081/25.14.00

Fax : 081/24.10.69

Courriel : siep.namur@siep.be

SIEP Liège (Siège Social)

Rue Forgeur 25

4000 LIEGE

Tél. : 04/222.08.78

Fax : 04/221.04.44

Courriel : siep.liege@siep.be

SIEP Mons

Boulevard Fulgence Masson 2

7000 MONS

Tél. : 065/33.48.22

Fax : 065/33.99.83

Courriel : siep.mons@siep.be

SIEP Charleroi

Boulevard P. Janson 35

6000 CHARLEROI

Tél. : 071/33.12.06

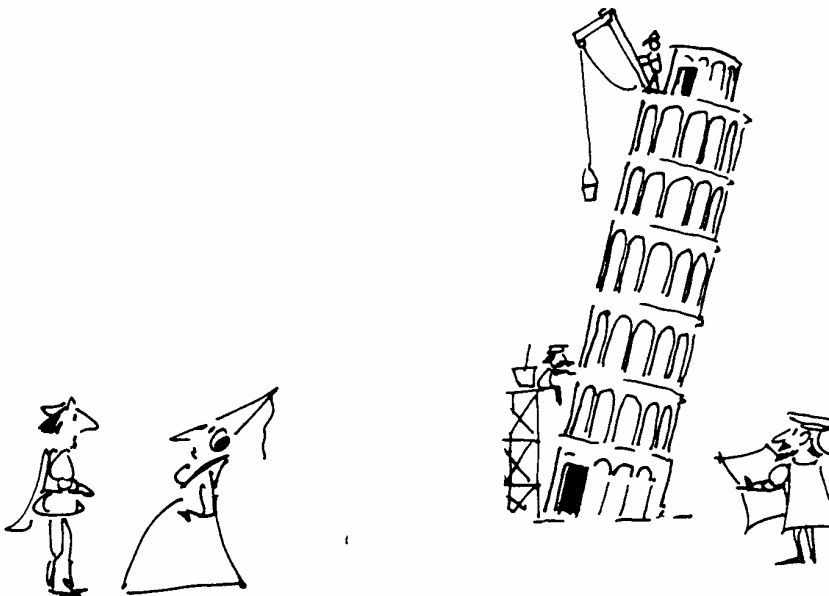
Fax : 071/30.11.59

Courriel : siep.charleroi@siep.be

- **Site des formations disponibles :**

<http://www.formabanque.be>

<http://www.agers.cfwb.be>



C'EST DU "POST-ROMAN", QU'IL DIT...

Ph. Trousaint - 11-1-88